

Circonscription électorale de NIVELLES (\*)  
Bureau principal de circonscription

---

**ELECTION DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS DU 13 JUIN 2010**

Procès-verbal (\*)  
Recensement général des votes

---

Ce jour, le 13/06/2010, à 21:25 heures, le bureau principal de circonscription électorale de la circonscription électorale de NIVELLES se réunit à Palais de Justice rue Clarisse 115 à NIVELLES à l'effet de procéder au recensement général des voix obtenues par les candidats à l'élection de la Chambre des Représentants.

Sont présents (1) :

Mme Loquifer Michèle , Président ;  
Mme Markey Laurence , Assesseur ;  
M. Serneels Pierre , Assesseur ;  
M. Chantraine Pierre , Assesseur ;  
M. Sorel Jean-Louis , Assesseur ;  
M. Lamotte Jean-Michel , Secrétaire ;

Madame, Monsieur, Mme Loquifer Michèle, M. Lamotte Jean-Michel, Mme Markey Laurence, M. Serneels Pierre, M. Chantraine Pierre, M. Sorel Jean-Louis (président ou assesseurs) prêtent, en présence du bureau constitué, le serment suivant : "Je jure de recenser fidèlement les suffrages et de garder le secret des votes", ou bien : "Ik zweer dat ik de stemmen getrouw zal opnemen en het geheim van de stemming zal bewaren", ou bien : "Ich schwöre die Stimmen gewissenhaft zu zählen und das Stimmgeheimnis zu bewahren".

Madame, Monsieur, Vervaeren Jean-Philippe, témoins, et Madame, Monsieur ....., témoins suppléants des candidats, siègent au bureau.

Le président ouvre les enveloppes qui lui sont remises par les présidents des bureaux principaux de canton et le bureau procède au recensement des voix.

Ce recensement donne le résultat indiqué dans les tableaux annexés au présent procès-verbal, qui ont été signés par tous les membres du bureau et par les témoins.

**Dans cette circonscription électorale où des déclarations de groupement de listes ont été valablement faites (Chapitre VI, du Titre IV du Code électoral), le procès-verbal est établi comme suit après achèvement des tableaux de recensement :**

---

(\*) La présente formule est d'application dans les circonscriptions électorales de Louvain, de Bruxelles-Hal-Vilvorde et du Brabant wallon.

(1) Le nom et le prénom sont précédés de la mention Madame (Mme) ou Monsieur (M.).

Le bureau ayant arrêté, conformément aux indications du tableau de recensement, le chiffre électoral de chacune des listes, détermine le diviseur électoral (1) et, pour chacune des listes, son quotient électoral (2), le nombre de sièges immédiatement acquis(3) et sa première fraction locale (4) et sa deuxième fraction locale(5).

Les chiffres arrêtés sont inscrits dans le tableau ci-dessous.

En ce qui concerne l'élection de la Chambre des Représentants :

Diviseur électoral : 45.494

N°	Nom de la Liste	Chiffres électoraux	Quotients électoraux	Nombre de sièges immédiatement acquis	Fractions locales		Groupe
					1	et 2	
5	PS	51.146	1,124	1	0,56211	0,37474	D
6	MR	81.421	1,789	1	0,89485	0,59656	E
8	CDH	29.331	0,644	0	0,64472	0,32236	F
12	ecolo	37.152	0,816	0	0,81663	0,40831	J
14	R.W.F.	4.768	0,104	0	0,10480	0,05240	L
16	PTB+	2.365	0,051	0	0,05198	0,02599	M
18	Front des gauches	1.686	0,037	0	0,03705	0,01852	
22	Parti Populaire	11.461	0,251	0	0,25192	0,12596	N
24	WALLONIE D'ABORD	3.009	0,066	0	0,06614	0,03307	O
25	N	610	0,013	0	0,01340	0,00670	
26	Belg.Unie	3.389	0,074	0	0,07449	0,03724	P
27	W+	1.136	0,024	0	0,02497	0,01248	

(1) Chiffre égal au quotient de la division du total des bulletins valables par le total des sièges à conférer dans la circonscription électorale.

(2) Chiffre égal au quotient de la division du chiffre électoral de la liste par le diviseur électoral.

(3) Nombre égal au chiffre des unités du quotient électoral.

(4) Chiffre égal au quotient de la division du quotient électoral de la liste par le chiffre, plus un, des unités de ce quotient.

(5) Chiffre égal au quotient de la division du quotient électoral de la liste par le chiffre, plus deux, des unités de ce quotient.

Suite à cette première répartition est directement attribué le nombre de sièges suivant :

La liste 5 - PS obtient 1 sièges  
La liste 6 - MR obtient 1 sièges

* Le nombre total des sièges à conférer :	5
Le nombre de sièges attribués lors de cette première répartition :	- 2
	<hr/>
* Nombre de sièges restant à conférer :	3

Le public est admis dans la salle où siège le bureau et le président proclame les résultats constatés(6).

**Le président du bureau principal de circonscription électorale transmet sans délai par la voie digitale, en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité électronique, le procès-verbal complet de son bureau au président du bureau central provincial à Bruxelles, au greffier de la Chambre des Représentants et au Ministre de l'Intérieur (Article 177, premier alinéa du Code électoral).**

De tout quoi, une version papier du présent procès-verbal a également été rédigée séance tenante (en double exemplaire) et signée par tous les membres du bureau et par les témoins. Un exemplaire papier de ce procès-verbal sera immédiatement transmis au président du bureau central provincial à Bruxelles. Les tableaux des résultats du dépouillement, les procès-verbaux des bureaux de vote et des bureaux de dépouillement, les actes de présentation des candidats et les bulletins contestés concernant l'élection pour cette Chambre, seront adressés directement, endéans les cinq jours, au greffier de la Chambre des Représentants.

A NIVELLES, le 13/06/2010.

Le Secrétaire,    Les assesseurs,    Les témoins,    Le Président,

**P.S. : En vue du paiement des jetons de présence, n'oubliez pas de procurer la liste ci-jointe, dûment complétée, au président du bureau principal de canton du chef-lieu de la circonscription électorale au plus tard le jour du scrutin.**

(6) Les résultats à proclamer comprennent, outre les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus, l'indication du total des votes valables, du diviseur électoral, et, pour chacune des listes, du nombre des votes de listes ainsi que des votes nominatifs obtenus par chacun des candidats. Les élus ne sont pas proclamés.

**ANNEXE A LA FORMULE A/20**  
**PARTIE A**

Circonscription électorale : **NIVELLES**  
Bureau principal de circonscription

---

**CE RECENSEMENT DONNE LE RESULTAT SUIVANT :**

Bureaux de dépouillement	Nombre des bulletins trouvés dans les urnes	Nombre des bulletins blancs ou nuls	Nombre des bulletins valables
GENAPPE	16.305	914	15.391
JODOIGNE	28.198	1.580	26.618
NIVELLES	89.093	5.317	83.776
PERWEZ	18.478	841	17.637
WAVRE	87.148	3.804	83.344
CANTON SPECIAL NIVELLES	751	43	708
<b>TOTAUX</b>	<b>239.973</b>	<b>12.499</b>	<b>227.474</b>

Check sum : 47922

- 
- (1) - Les résultats du dépouillement qui sont transmis par le Bureau spécial de dépouillement du Service public fédéral Affaires étrangères sur le tableau modèle relatif aux suffrages exprimés par les électeurs belges résidant à l'étranger qui ont voté en personne ou par procuration dans un poste diplomatique ou consulaire de carrière en faveur d'une des listes ou d'un des candidats de cette circonscription électorale (article 180quinquies du Code électoral).
- Dans la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le bureau spécial de dépouillement du Service public fédéral Affaires étrangères à Bruxelles transmet également les résultats du dépouillement sur le tableau modèle relatif aux suffrages exprimés par les électeurs belges résidant à l'étranger qui ont voté par correspondance, en faveur d'une des listes ou d'un des candidats dans cette circonscription électorale (Article 180septies, § 5 du Code électoral).

LISTE 5 - PS						Check sum : 52836
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste <b>(A)</b>	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires <b>(B)</b>	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants <b>(C)</b>	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants <b>(D)</b>	TOTAL	
GENAPPE	1.689	1.133	442	125	3.389	
JODOIGNE	2.518	1.897	1.741	541	6.697	
NIVELLES	9.709	7.274	3.059	1.901	21.943	
PERWEZ	1.369	1.833	774	196	4.172	
WAVRE	6.740	5.500	1.905	708	14.853	
CANTON SPECIAL NIVELLES	52	27	10	3	92	
	22.077	17.664	7.931	3.474	51.146	

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 51.146 **(E)** ( Chiffre électoral de la liste 5 - PS )

LISTE 5 - PS											37.470
Nombre de suffrages nominatifs <b>(J)</b> attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous											
	FLAHAUT André	SMETS Laurence	PARVAIS Olivier	VERTE Grégory	KIBASSA-MA LIBA Isabelle						
	1	2	3	4	5						
GENAPPE	1.245	358	208	233	173						
JODOIGNE	3.146	1.429	545	615	697						
NIVELLES	7.027	1.668	3.010	744	1.337						
PERWEZ	2.175	1.368	313	346	298						
WAVRE	5.394	1.816	636	1.808	821						
CANTON SPECIAL NIVELLES	22	12	10	4	12						
	19.009	6.651	4.722	3.750	3.338						



LISTE 6 - MR					Check sum : 3859
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste <b>(A)</b>	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires <b>(B)</b>	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants <b>(C)</b>	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants <b>(D)</b>	TOTAL
GENAPPE	1.859	2.109	1.060	318	5.346
JODOIGNE	2.962	3.012	2.622	811	9.407
NIVELLES	11.636	7.809	5.105	3.497	28.047
PERWEZ	2.021	2.271	1.096	293	5.681
WAVRE	11.607	10.379	6.596	4.076	32.658
CANTON SPECIAL NIVELLES	162	87	23	10	282
	30.247	25.667	16.502	9.005	81.421

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 81.421 **(E)** ( Chiffre électoral de la liste 6 - MR )

LISTE 6 - MR											55.893
	Nombre de suffrages nominatifs <b>(J)</b> attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous										
	MICHEL Charles <b>1</b>	DE BUE Valérie <b>2</b>	JOSSART Claude <b>3</b>	DEFALQUE Brigitte <b>4</b>	BURTON Emmanuel <b>5</b>						
GENAPPE	1.842	709	259	457	1.338						
JODOIGNE	5.031	1.277	512	689	461						
NIVELLES	9.183	4.285	589	1.949	833						
PERWEZ	2.193	556	1.553	351	332						
WAVRE	12.935	2.828	1.053	3.485	1.051						
CANTON SPECIAL NIVELLES	88	22	7	18	7						
	31.272	9.677	3.973	6.949	4.022						









<b>LISTE 12 - ecolo</b>					<b>Check sum : 47358</b>
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste <b>(A)</b>	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires <b>(B)</b>	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants <b>(C)</b>	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants <b>(D)</b>	TOTAL
GENAPPE	1.778	300	241	154	2.473
JODOIGNE	2.748	504	405	189	3.846
NIVELLES	8.553	2.078	1.193	664	12.488
PERWEZ	1.976	470	447	240	3.133
WAVRE	9.851	2.099	1.720	1.389	15.059
CANTON SPECIAL NIVELLES	99	31	13	10	153
	<b>25.005</b>	<b>5.482</b>	<b>4.019</b>	<b>2.646</b>	<b>37.152</b>

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 37.152 **(E)** ( Chiffre électoral de la liste 12 - ecolo )

<b>LISTE 12 - ecolo</b>										
Nombre de suffrages nominatifs <b>(J)</b> attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous										14.614
	SNOY Thérèse <b>1</b>	MEUNIER Thierry <b>2</b>	TODTS Oriane <b>3</b>	LAMBERT Olivier <b>4</b>	NAMUROIS Agnès <b>5</b>					
GENAPPE	337	118	135	85	149					
JODOIGNE	541	195	254	237	292					
NIVELLES	2.150	749	655	489	617					
PERWEZ	518	192	236	156	464					
WAVRE	2.390	851	1.042	601	1.066					
CANTON SPECIAL NIVELLES	30	13	15	18	19					
	<b>5.966</b>	<b>2.118</b>	<b>2.337</b>	<b>1.586</b>	<b>2.607</b>					



LISTE 14 - R.W.F.					Check sum : 28698
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
GENAPPE	288	52	19	10	369
JODOIGNE	390	66	48	13	517
NIVELLES	1.415	233	93	70	1.811
PERWEZ	280	50	24	6	360
WAVRE	1.223	270	124	84	1.701
CANTON SPECIAL NIVELLES	9	1	0	0	10
	3.605	672	308	183	4.768

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 4.768 (E) ( Chiffre électoral de la liste 14 - R.W.F. )

LISTE 14 - R.W.F.											1.568
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous											
	BROGNIET Laurent	BRACQUE Brigitte	BERTRAND Philippe	SNOW-HURCH ON Catherine	RUSSO Michele						
	1	2	3	4	5						
GENAPPE	40	13	22	8	12						
JODOIGNE	86	39	26	27	28						
NIVELLES	210	85	75	86	63						
PERWEZ	43	26	26	16	28						
WAVRE	237	119	106	72	74						
CANTON SPECIAL NIVELLES	1	0	0	0	0						
	617	282	255	209	205						









LISTE 18 - Front des gauches					Check sum : 48022
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste <b>(A)</b>	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires <b>(B)</b>	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants <b>(C)</b>	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants <b>(D)</b>	TOTAL
GENAPPE	73	26	12	7	118
JODOIGNE	109	25	18	8	160
NIVELLES	434	89	45	32	600
PERWEZ	78	21	9	9	117
WAVRE	415	156	63	57	691
CANTON SPECIAL NIVELLES	0	0	0	0	0
	1.109	317	147	113	1.686

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 1.686 **(E)** ( Chiffre électoral de la liste 18 - Front des gauches )

LISTE 18 - Front des gauches											659
	Nombre de suffrages nominatifs <b>(J)</b> attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous										
	BALTHAZAR Laurent <b>1</b>	VELGHE Ella <b>2</b>	LIBOIS Baptiste <b>3</b>	BOURG Claudine <b>4</b>	GODDIN Roger <b>5</b>						
GENAPPE	23	9	13	7	10						
JODOIGNE	20	19	5	15	8						
NIVELLES	61	40	24	36	26						
PERWEZ	13	6	2	5	13						
WAVRE	96	60	37	42	69						
CANTON SPECIAL NIVELLES	0	0	0	0	0						
	213	134	81	105	126						







LISTE 24 - WALLONIE D'ABORD					Check sum : 82583
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste <b>(A)</b>	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires <b>(B)</b>	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants <b>(C)</b>	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants <b>(D)</b>	TOTAL
GENAPPE	178	32	12	11	233
JODOIGNE	269	48	26	12	355
NIVELLES	934	250	95	76	1.355
PERWEZ	161	34	13	11	219
WAVRE	615	138	45	40	838
CANTON SPECIAL NIVELLES	7	1	1	0	9
	2.164	503	192	150	3.009

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 3.009 **(E)** ( Chiffre électoral de la liste 24 - WALLONIE D'ABORD )

LISTE 24 - WALLONIE D'ABORD											886
	Nombre de suffrages nominatifs <b>(J)</b> attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous										
	CLOOTEN Evelyne <b>1</b>	VINCK Pascal <b>2</b>	GROCHALAK Nathalie <b>3</b>	WALENNE Olivier <b>4</b>	DUBOIS Jacqueline <b>5</b>						
GENAPPE	28	7	8	7	11						
JODOIGNE	39	14	10	15	20						
NIVELLES	183	55	59	42	81						
PERWEZ	25	8	9	9	16						
WAVRE	102	39	30	30	37						
CANTON SPECIAL NIVELLES	0	0	0	1	1						
	377	123	116	104	166						













LISTE 27 - W+					Check sum : 34227
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste <b>(A)</b>	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires <b>(B)</b>	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants <b>(C)</b>	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants <b>(D)</b>	TOTAL
GENAPPE	52	9	2	13	76
JODOIGNE	80	79	44	74	277
NIVELLES	185	93	29	53	360
PERWEZ	45	8	5	22	80
WAVRE	161	93	22	58	334
CANTON SPECIAL NIVELLES	2	6	1	0	9
	525	288	103	220	1.136

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 1.136 **(E)** ( Chiffre électoral de la liste 27 - W+ )

LISTE 27 - W+										
Nombre de suffrages nominatifs <b>(J)</b> attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous										501
	LEMAIRE François <b>1</b>	BRUMAGNE Vanina <b>2</b>	MELIN Didier <b>3</b>	FAVAY Marie <b>4</b>	SNAPS Claude <b>5</b>					
GENAPPE	6	3	1	0	1					
JODOIGNE	24	18	14	11	96					
NIVELLES	75	20	19	25	18					
PERWEZ	7	1	3	2	5					
WAVRE	46	20	18	23	38					
CANTON SPECIAL NIVELLES	5	0	2	0	0					
	163	62	57	61	158					

